



**CABINET D'EXPERTISE  
EN MANAGEMENT  
DES PROJETS**

# **POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'ESCLAVAGE ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS**

**POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'ESCLAVAGE ET LA TRAITE  
DES ÊTRES HUMAINS**

**VERSION 002/07/2024/GI/CEMPGROUP**



**Révision 02/07/2024**



**P/Révision 01/07/2025**

**Rue 87 BKK / 05 BP. : 394, Lomé (TOGO) / 00228 93077530/ 98517294  
cabinetcemp2022@gmail.com / nybert86@gmail.com  
www.cempconsultinggroup.com**

## INTRODUCTION

Le Cabinet d'Expertise en Gestion des Projets (CEMP Consulting Group) est résolument engagé à combattre toutes les formes d'esclavage moderne et de traite des êtres humains dans ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement. Cet engagement repose sur des principes d'éthique, de transparence et de respect des droits fondamentaux des travailleurs. Nous adoptons une politique de tolérance zéro face à toute exploitation humaine et œuvrons pour instaurer un environnement de travail équitable et respectueux.

### 1. Objectifs de la politique

- **Prévenir l'esclavage et la traite des êtres humains** : CEMP Consulting Group s'efforce de limiter les risques d'exploitation et de travail forcé dans ses activités directes et au sein de ses fournisseurs.
- **Protéger les droits des travailleurs** : nous veillons à ce que tous les employés, partenaires et fournisseurs soient traités équitablement, avec dignité et sans coercition.
- **Promouvoir la sensibilisation** : nos employés et partenaires sont formés pour reconnaître les signes d'exploitation et prévenir ces pratiques.
- **Former et sensibiliser** : CEMP Consulting Group organise des formations visant à sensibiliser ses employés, partenaires et fournisseurs aux dangers liés à l'esclavage moderne.
- **Encourager le signalement** : nous mettons en place des mécanismes permettant de signaler anonymement toute suspicion ou violation de cette politique.

### 2. Définitions

- **Esclavage moderne** : forme d'exploitation où une personne est contrôlée par une autre et est privée de sa liberté de manière coercitive.
- **Traite des êtres humains** : recrutement, transport ou hébergement d'une personne, souvent par des moyens frauduleux ou sous coercition, dans un but d'exploitation.
- **Travail forcé** : obligation de travailler contre son gré, souvent par endettement ou confiscation de documents, sous menace de sanction.

### 3. Engagement de CEMP Consulting Group

#### 3.1. Sensibilisation et prévention

Tous les employés et partenaires de CEMP Consulting Group reçoivent une formation sur la prévention de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains. Des procédures sont mises en place pour identifier les risques potentiels et appliquer des contrôles rigoureux à chaque étape des opérations et dans la chaîne d'approvisionnement.

#### 3.2. Évaluation des fournisseurs et partenaires

Le Cabinet sélectionne avec soin ses fournisseurs, s'assurant qu'ils respectent les normes internationales en matière de droits humains et de conditions de travail. Des audits réguliers sont réalisés pour vérifier que ces normes sont respectées et que les pratiques d'exploitation sont évitées.

### **3.3. Sélection des fournisseurs**

Nous mettons en place des critères stricts lors de la sélection de nos partenaires et fournisseurs, garantissant que :

- Les droits fondamentaux des travailleurs sont respectés ;
- Aucune forme de travail forcé ou d'exploitation n'est tolérée dans notre chaîne d'approvisionnement ;
- Des audits réguliers sont effectués pour assurer la conformité aux normes établies.

### **3.4. Signalement et mesures disciplinaires**

Toute suspicion d'exploitation ou de traite des êtres humains doit être signalée via les canaux internes sécurisés du Cabinet. Nous garantissons la confidentialité des signalements et menons des enquêtes rigoureuses. Les violations avérées entraîneront des mesures disciplinaires sévères, pouvant inclure la résiliation des contrats avec les fournisseurs ou partenaires fautifs.

## **4. Responsabilités des employés et partenaires**

Tous les employés, consultants et fournisseurs sont responsables de :

- Comprendre et respecter cette politique ;
- Signaler immédiatement toute suspicion d'esclavage ou de traite des êtres humains ;
- Promouvoir un environnement de travail respectueux des droits de l'homme.

Les violations de cette politique entraîneront des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement pour les employés et à la résiliation des contrats pour les fournisseurs.

## **5. Mesures de contrôle et audits**

Pour garantir le respect de cette politique, CEMP Consulting Group met en place :

- Audits réguliers des fournisseurs et partenaires pour vérifier leur conformité aux normes établies ;
- Suivi rigoureux des pratiques internes et de la chaîne d'approvisionnement pour identifier et traiter les risques d'exploitation ;
- Mécanismes de contrôle pour assurer que les procédures de recrutement, de gestion des sous-traitants et des ressources humaines respectent les droits des travailleurs.

## **6. Formation et sensibilisation**

Le Cabinet met en œuvre des programmes de formation réguliers destinés à sensibiliser ses employés et partenaires aux enjeux de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains. Ces sessions incluent la reconnaissance des signes d'alerte, les procédures de signalement et les actions préventives à appliquer.

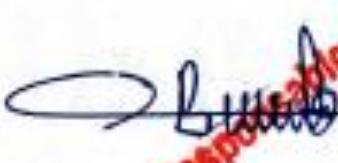
## 7. Engagement public et transparence

CEMP Consulting Group s'engage à assurer une transparence totale dans ses actions. Le Cabinet communique régulièrement sur les efforts déployés pour lutter contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains et s'engage à publier des rapports annuels détaillant les progrès réalisés dans ce domaine.

CEMP Consulting Group est profondément attaché aux droits humains et à la lutte contre l'esclavage et la traite des êtres humains. Cette politique réaffirme notre engagement à opérer de manière éthique et à protéger les travailleurs dans toutes nos opérations. Nous croyons qu'un environnement professionnel respectueux et équitable est essentiel non seulement pour notre réussite, mais aussi pour le bien-être de toutes les personnes impliquées dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous invitons chaque employé, fournisseur et partenaire à adhérer à cette politique et à contribuer activement à l'éradication de l'exploitation humaine sous toutes ses formes.

Le Cabinet continuera à évaluer régulièrement cette politique pour s'assurer qu'elle demeure efficace et pertinente face aux défis liés à l'esclavage moderne.

Responsable éthique, lutte contre l'esclavage et  
la traite des êtres humains



BUAKA K. Wolase

*Responsable Éthique*

Directeur Général



CEMP CONSULTING GROUP  
Le Directeur Général  
NIMAN S. Abalo